

vous accueillir et vous donner des conseils pour vous permettre de réparer votre vélo. Une autre solution est de s'adresser à un vélociste pour des réparations importantes et délicates. Si vous n'êtes pas adhérent de REVV et qu'on vous a prêté ce journal, venez nous rejoindre pour 10€ par an pour bénéficier des services de l'atelier de REVV ou d'autres activités.

Bernard Bédouet

Comment se faire voler son vélo ?

Lors de nos permanences nous voyons souvent venir des gens en quête de vélos d'occasion suite à un vol. La plupart du temps ces personnes ont été victimes de vol de vélo car elles n'utilisent pas les bons antivols. Elles optent souvent pour un antivol câble, faute de conseils avisés, certes plus pratique pour attacher un vélo à un point fixe, plus léger et souvent moins cher (pas toujours) qu'un vrai antivol, mais complètement inefficace.

Il est en effet très facile de couper un câble, il suffit d'aller dans n'importe quel magasin de bricolage, rayon outillage à main, et vous avez l'embarras du choix. Les outils efficaces coûtent moins de 25€ et tiennent largement dans une poche de veste. Les tests réalisés par la Commission Antivols de REVV le prouvent, tous les antivols câbles de diamètre inférieur à 2 cm sont à proscrire absolument.

Malheureusement nous voyons certaines de ces personnes rester dubitatives devant nos explications et persister à utiliser des câbles. Et puis on rencontre aussi des cyclistes qui se sont fait voler plusieurs fois des vélos avant d'investir dans un bon antivol en U (30€ est le prix minimum conseillé), et ô miracle, plus de vol ! Faute de budget, on préférera quand même un mauvais U qu'un bon câble.

À noter, la moitié des vols ont lieu à domicile, dans les garages, les jardins ou les caves. Si votre local n'est pas sûr à 100% attachez-y votre vélo à un point fixe. Au besoin installez un anneau mural en acier pour servir de point d'attache.

Nicolas Martin



Test des antivols 2015

La Commission Antivols, constituée de bénévoles de REVV, effectue régulièrement depuis 2003 des tests sur les antivols du marché, pour le compte de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). L'intégralité de ces tests est publiée sur le site www.bicycode.org, qui donne aussi accès au fichier des vélos marqués contre le vol. Voici les résultats des derniers tests réalisés en 2015.

Deux niveaux d'homologation

Le niveau « 1 roue » est attribué aux antivols qui résistent aux effractions nécessitant uniquement des outils « discrets », de dimensions inférieures à 30 cm (facilement dissimulés), dans un temps court. Il correspond à des vols « éclairs » sur la voie publique. Le niveau « 2 roues » est attribué aux antivols qui résistent à des outils plus agressifs mais moins discrets (dimensions inférieures à 75 cm), dans un temps donné. Il correspond à des vols dans des lieux à l'écart des témoins ou la nuit. Nous effectuons aussi des tests de crochetage manuel sur les serrures, exigé pour le niveau 2 roues.



1. Antivols en U



Les « U » présentent la meilleure garantie contre l'effraction, avec cependant des disparités liées à : La qualité des matériaux utilisés : acier plus ou moins cémenté ou trempé. L'épaisseur

des parties exposées : anses et boîtier de serrure. La conception mécanique notamment au niveau des pennes de verrouillage. Les U offrent le meilleur rapport protection / prix ! Le choix de l'antivol à l'achat devra tenir compte des dimensions, un U de grande taille étant plus pratique mais aussi plus lourd.

2. Antivols fixes (ou antivols de cadre)



Ces antivols constituent un complément utile à un antivol en U : Ils empêchent le vol de la roue arrière lorsque le cadre et la roue avant sont attachés à un point fixe, pour les arrêts

longs. Ils sont pratiques lors des arrêts courts car rapides à verrouiller, par exemple pour acheter le pain ou le journal en l'absence de point d'attache fixe. Ces antivols sont très utilisés dans les pays nordiques et montés d'origine sur quasiment tous les vélos. Ils se sont révélés très solides. Leur ouverture par effraction nécessite d'appliquer des forces importantes, susceptibles d'endommager gravement le vélo.

3. Antivols pliants (mètres de menuisier)



Ces antivols apparus récemment rencontrent un grand succès. Ils apportent une protection sans conteste supérieure à celle des câbles, avec la souplesse qui permet d'attacher

facilement le cadre à un point fixe. Cependant la forme plate des bras articulés leur confère une très grande vulnérabilité comparativement aux U, qui restent imbattables en terme de rapports efficacité/prix et efficacité/poids.

4. Chaînes



Les chaînes dont la section des maillons est inférieure à 5 mm ne sont pas recommandées. Pour atteindre le niveau 1 il leur faut un diamètre minimal de 6 mm, en acier

très dur. Les chaînes homologuées au niveau 2 sont très lourdes.

5. Câbles avec armure (type « boa »)



Le câble intérieur en constitue le point faible. Ces antivols peuvent prétendre offrir une protection parfois satisfaisante, quoique jamais jusqu'au niveau 2 roues, grâce à l'armure

d'acier articulée. Une différence notable entre les antivols a été mise en évidence, liée à la qualité du sertissage du câble au niveau du boîtier de serrure, et de la trempe et cémentation de la coque en acier.

6. Câbles sans armure



Nous avons testé quelques câbles (il en existe de très nombreux) pour mettre en évidence leur insuffisance. Les câbles de diamètre inférieur à 10 mm (gaine comprise) ne

résistent pas plus de 2 secondes ! L'outil coupable est de dimension inférieure à 20 cm et est très facilement dissimulé et excessivement discret. Antivols à bannir ! Les câbles de diamètre supérieur à 10 mm (gaine comprise) offrent une résistance un peu plus longue, mais toujours inférieure à 30 secondes, quelle que soit la qualité de l'acier ou la notoriété de la marque. Les antivols à gaine de plastique transparente sont un leurre car la dimension du câble apparaît plus grosse qu'elle n'est en réalité, par effet loupe dû à la section circulaire. Certains câbles dont le diamètre hors gaine est supérieur à 10 mm (tresse en acier) et dont la gaine en plastique est d'un diamètre supérieur à 23 mm offrent une protection meilleure, mais jamais au niveau 2 roues.

Nicolas Martin

